

Kinshasa, le 15 mai 2025

N.Réf.: BBIS/HDC/CCIFC/88

## AUX MEMBRES DE LA C.C.I.F.C.

(TOUS) à Kinshasa

Objet : Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 06 juin 2025

Avis de convocation

Chers Membres,

Conformément aux articles 24, 25,26 et 28 des statuts de la Chambre de commerce et d'industrie francocongolaise, nous vous prions de bien vouloir prendre part à l'Assemblée générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 06 juin 2025 à 16 h 00 au siège de la Chambre.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

Au titre de l'Assemblée générale ordinaire ;

- 1. Audition et approbation du rapport d'activités de l'exercice 2024 du Conseil d'administration
- 2. Audition et approbation du rapport de l'Auditeur
- 3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 et du budget 2025
- 4. Nomination d'un Auditeur
- 5. Décharge de leur gestion aux organes de la Chambre
- 6. Propositions individuelles

Nous vous rappelons que peuvent participer à une assemblée générale de la C.C.I.F.C. tous les membres en règle de cotisation, c'est-à-dire s'étant acquittés de leur cotisation pour l'exercice 2025 avant l'ouverture de la séance de l'assemblée générale ordinaire.

Tout membre qui ne peut prendre part à l'A.G.O du 6 juin 2025 dispose de la possibilité statutaire de donner, par mandat écrit, pouvoir de le représenter à un autre membre, y compris d'un collège différent, tout en sachant, qu'aucun membre ne peut représenter plus de deux membres.

Vous trouverez ci-après en annexe de la présente le modèle de formulaire donnant pouvoir de représentation à un autre membre.

Veuillez agréer, Chers membres, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le Conseil d'administration

Le Président

**Bertrand BISENGIMANA** 

## POUVOIR DE REPRÉSENTATION

Je , r	soussigné(e), nembre du collège				•
de la Chambre de Com	nmerce et d'Industi	ie Franco-Cor	ngolaise, pouvoir	à	 , de
'entreprise 'assemblée générale or de la C.C.I.F.C.			_	•	-
Fait	à	le	2025.		